

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil d'Administration de la Caisse de Compensation s'est réuni le jeudi 28 juillet 2016 à 15 heures sous la Présidence de M. le Ministre délégué auprès de M. le Chef de Gouvernement chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance par délégation de M. le Chef de Gouvernement.

Au cours de cette session, le Conseil d'Administration a approuvé les comptes de l'exercice 2015, et a décidé d'affecter le résultat net de l'exercice en report à nouveau.

Le Conseil d'Administration a passé en revue les activités et les réalisations de la Caisse de Compensation au titre de l'année 2015.

Le Conseil d'Administration a pris note des statistiques de la charge de compensation de l'année 2015, qui s'est élevée à 12 MM dhs, répartie à hauteur de 73% sur le gaz butane avec une enveloppe budgétaire de 9 MM dhs, et à hauteur de 27% sur le gaz butane avec une enveloppe budgétaire de 3 MM dhs.

Le Conseil d'Administration a examiné le rapport du commissaire aux comptes de la Caisse de Compensation ainsi que celui du Contrôleur d'Etat au titre de l'exercice 2015, et les a adoptés.

Par ailleurs, Le Conseil d'Administration a examiné les prévisions de la charge de la compensation au titre de l'année 2016 sur la base de plusieurs scénarii, ainsi que les prévisions de la mise à la consommation au titre de la même année.